



**Elles sont arrivées!**

**Les plaques de numéro de maison sont à votre disposition à la mairie à partir du 16 août :  
du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h  
le mercredi, de 14 h à 16 h**

- ▶ Pour retirer votre plaque, pensez à vous munir du certificat d'adresse que vous a fourni La Poste.
- ▶ Si vous êtes plusieurs propriétaires à la même adresse, une seule plaque sera remise à la personne que vous aurez désignée.
- ▶ Il vous appartiendra de fixer la plaque à proximité de votre (vos) boîte(s) aux lettres.
- ▶ Si vous êtes locataire, demandez à votre propriétaire de retirer puis de fixer la plaque.

